

LETTRES DE L'HON. P. FORTIN, M.P.

SUR LE SYSTÈME TÉLÉGRAPHIQUE ET LE SERVICE DES SIGNAUX DANS
LE GOLFE SAINT-LAURENT; SUR LE SERVICE DES SIGNAUX DES
ÉTATS-UNIS, ET SUR LE SYSTÈME TÉLÉGRAPHIQUE DE LA NOR-
VÈGE.

LE SYSTÈME DU GOLFE.

(No. 19,591.)

OTTAWA, 28 novembre 1881.

MONSIEUR, — Dans la première semaine du mois de mai 1875, six grands steamers, portant au-delà de mille personnes, outre de riches cargaisons, étaient considérablement retardés, quelques-uns d'entre eux de plusieurs semaines, dans leur course à travers le golfe Saint-Laurent. C'était l'avant-garde de la flotte des steamers, venant d'Europe, qui visitent tous les ans nos ports de Québec et de Montréal.

Grande anxiété partout, en Canada, aux États-Unis, en Europe, comme on le pense bien. Et aucune voie de communication quelconque avec les côtes ou les îles près desquelles ces vaisseaux pouvaient se trouver. Avaient-ils été jetés à la côte par les glaces? On bien étaient-ils simplement retenus par une barrière infranchissable de glaces, à l'entrée du golfe? Nul ne le savait; nul ne pouvait le savoir!

L'idée d'un système de télégraphe sur les côtes et les îles du golfe fut lancée dans le public, à la suite de la commotion produite dans les cercles maritimes par la crainte de la perte de ces vaisseaux. Je dois ajouter que l'on acquit alors la conviction qu'il manquait un auxiliaire puissant à la navigation du Saint-Laurent. La presse accueillit cette idée avec faveur, et l'on peut dire que les armateurs et les marins l'appuyèrent de toutes leurs forces, car ils y virent un nouveau moyen de développer la navigation de cette magnifique voie d'eau.*

En 1876, un comité de la Chambre des Communes, après avoir étudié le système de télégraphe recommandé, ses avantages et son coût probables, fit un rapport tout à fait favorable à son établissement.

Bientôt le gouvernement prit l'affaire en mains, car l'opinion publique le lui demandait, et, en 1879, il fut voté par le parlement une somme de \$35,000, dont \$20,000 pour une ligne de télégraphe côtier entre Halifax et Canso; quant aux \$15,000 restant de cette somme, elle devait constituer une subvention annuelle et perpétuelle offerte aux capitalistes pour engager quelques-uns d'entre eux à ériger et à faire fonctionner les systèmes télégraphiques des îles de la Madeleine et de l'île d'Anticosti.

Mais l'essai ne réussit pas, parce que l'entreprise paraissait aventureuse, bien qu'elle ne le fût pas en réalité.

L'année suivante, 1880, \$10,000 de la subvention de \$15,000 furent capitalisées à 5 pour cent, ce qui donna (\$200,000) deux cent mille piastres, et une fois cette somme votée par le parlement, le département des travaux publics se mit sérieusement à l'œuvre. Un service spécial fut organisé dans ce département, appelé le service des télégraphes et des signaux, et on en confia la charge à M. F. N. Gisborne, dont les connaissances et l'habileté pour tout ce qui regarde les télégraphes, soit de terre, soit de mer, sont bien connus.

Je suis revenu sur ces faits, dans ma lettre, afin de faire voir que ce n'est qu'au bout de cinq ans de travail et d'étude que l'idée des télégraphes côtiers pour venir en aide à la navigation dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent put être mise à exécution.

* Voir lettre, page 19.